

---

## Programme de Formation

---

### S'approprier et mettre en œuvre les nomenclatures des besoins et des prestations issus de SERAFIN-PH

Le projet SERAFIN-PH s'inscrit dans la continuité de la démarche « Une réponse accompagnée pour tous » et constitue un des leviers de la transformation de l'offre médico-sociale. Les nomenclatures des besoins et des prestations constituent désormais un langage commun à tous les acteurs du champ du handicap.

L'usage qualitatif des nomenclatures contribue à valoriser et renforcer la qualité des accompagnements délivrés ainsi que leur coordination.

Ce module opérationnel décliné en formation-action s'adresse à tous les professionnels de l'établissement ou du service.

---

#### Organisation

**Durée :** 21 heures

**Mode d'organisation :** Mixte

---

#### Contenu pédagogique



##### **Public visé**

Tous professionnels d'établissements et services médico-sociaux amenés à utiliser les nomenclatures des besoins et des prestations.



##### **Objectifs pédagogiques**

- Identifier le sens et les enjeux du projet SERAFIN-PH dans le cadre de la transformation de l'offre médico-sociale.
- Comprendre les principes et le langage des nomenclatures des besoins et des prestations.
- Décliner de manière opérationnelle le plan stratégique d'appropriation des nomenclatures.
- Animer les équipes et construire une dynamique de projet.
- Elaborer les tables de codification par champs de compétences.
- Construire des ressources communes et partagées entre les structures.



##### **Description**

Cette formation est proposée sur un format de deux jours en présentiel, puis un jour en présentiel ou en distanciel, après une intersession permettant aux participants d'expérimenter les acquis de formation.

##### **Les nomenclatures des besoins et des prestations : en comprendre la logique pour mieux les utiliser**

- La place du projet SERAFIN-PH dans la mise en œuvre des politiques du handicap et la transformation de l'offre d'accompagnement.
- Les usages des nomenclatures.
- La structuration et le vocabulaire des nomenclatures entre besoins et prestations.

##### **Accompagner l'appropriation des nomenclatures dans son établissement**

- De la préparation à la phase test : étapes et planification.
- L'animation de l'équipe en mode projet.
- La dynamique de communication.
- Les supports : tables de correspondance, fiches individuelles de recueil des besoins.
- Les points d'appui et les points de vigilance.

### Les incidences sur les outils au service des projets

- Le PPA : améliorer son efficacité.
  - identifier la plus-value de SERAFIN-PH
  - Définir la place de la personne accompagnée et de l'entourage
- La traduction concrète des nomenclatures dans le projet de service.

### ★ **Prérequis**

Aucun

### 🛡️ **Informations sur l'accessibilité**

Pour tout échange ou demande de mise en confort, vous pouvez contacter notre référent handicap à l'adresse : [apf.formation@apf.asso.fr](mailto:apf.formation@apf.asso.fr)

### 🧩 **Modalités pédagogiques**

La méthode pédagogique est active et participative. Elle s'appuie sur des contenus théoriques, des retours d'expériences, des analyses de cas, des ateliers pratiques et des débats.

### 📖 **Moyens et supports pédagogiques**

- La méthode pédagogique est active et participative, elle s'appuie sur des contenus théoriques (PPT, vidéos), des analyses de cas, des ateliers pratiques et des échanges entre les participants.
- Sur le plan matériel, est requise une salle spacieuse adaptée à la formation, équipée d'un vidéoprojecteur et d'un tableau blanc.

### 📋 **Modalités d'évaluation et de suivi**

- **Avant la formation** : Les participants seront invités à renseigner un questionnaire afin d'évaluer leur niveau de connaissances des objectifs de la formation.
- **Pendant la formation** : Plusieurs évaluations seront réalisées afin de mesurer la progression de chaque participant.
- **A l'issue de la formation** : Un questionnaire sera communiqué aux participants afin d'évaluer l'atteinte des objectifs de la formation ainsi que leur niveau de satisfaction. Un questionnaire leur sera envoyé à 1.5 mois afin de mesurer la mise en pratique de la formation et les acquis en situation de travail.